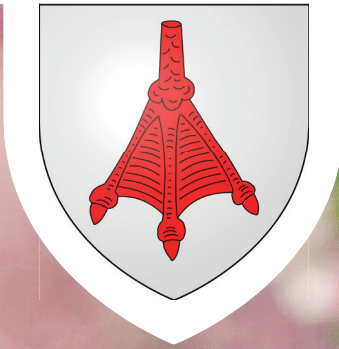


Luemschwiller

TOUTE L'ACTU DE VOTRE COMMUNE !

MAI 2023

DÉCOUVREZ LE
NOUVEAU
LOOK
DE NOTRE BULLETIN
MUNICIPAL



BULLETIN MUNICIPAL | N°95

SOMMAIRE



BUDGET 2023 P. 3



TOUR D'ALSACE ..P. 4



VIE CITOYENNEP. 5



RETABLE P. 6



INFOS PRATIQUES P. 6-7



AGENDA P. 8

LE MOT DU MAIRE

Chères Luemschwilleuses, Chers Luemschwilleux,

Malgré les pluies récentes, les météorologues annoncent un été chaud et sec.

Avec les beaux jours à venir, l'envie de faire la fête est à nouveau d'actualité, ce qui est normal, mais pensez que vous n'êtes pas seul. Respectez le voisinage.

Les travaux dans la Commune de Tagolsheim (route de Mulhouse, pont) génèrent des problèmes de circulation pendant 6 à 7 semaines, théoriquement jusqu'à mi-juin. Durant cette période de désagréments, restons compréhensifs et prudents pour la sécurité de tous.

Le PLUi a été définitivement approuvé le 02 mars 2023 à la Communauté de Communes Sundgau. Il est consultable sur geoportail-urbanisme.gouv.fr

Je remercie l'ensemble des forces vives qui contribuent au dynamisme et au rayonnement de notre beau village.

Le 29 juillet prochain un événement sportif exceptionnel aura lieu à Luemschwiller. En effet, le TOUR d'ALSACE empruntera les « rues de Tagolsheim, de l'Ecole, la Grand-rue et la rue de Walheim ». Cette course se déroulera aux alentours de midi. N'hésitez pas à supporter et encourager les coureurs en donnant libre cours à votre imagination (décoration, animation etc...). L'horaire exact et les recommandations vous seront communiqués ultérieurement.

Pour clore, profitez de ce temps pour apprécier la beauté de nos paysages. Je vous souhaite un très bel été.

Germain GOEPFERT

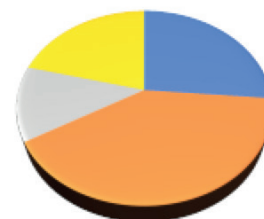
BUDGET 2023

Luemschwiller

TOTAL BUDGET : 1 114 931 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

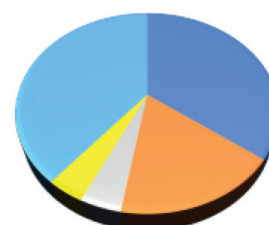
Charges du Personnel	227 300,00 €
Charges caractère général	347 466,03 €
Autres charges de gestion courante	107 243,65 €
Virement de la section d'invest./ amort	180 667,32 €
TOTAL	862 677,00 €



- Charges du Personnel
- Charges caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Virement de la section d'invest./ amort

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et Taxes	303 500,00 €
Dotations Subventions, Participations	151 000,00 €
Produits des Services	37 599,63 €
Autres produits de gestion courante	34 000,00 €
Résultat reporté	336 577,37 €
TOTAL	862 677,00 €



- Impôts et Taxes
- Dotations Subventions, Participations
- Produits des Services
- Autres produits de gestion courante
- Résultat reporté

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Terrains nus	6 035,45 €
Installation de voirie	3 000,00 €
Œuvres et objet d'art	100 000,00 €
Travaux divers bâtiments	58 000,00 €
Autre matériel et outillage	8 000,00 €
Equipements Pompiers	1 279,97 €
Frais d'études, Concessions et droits similaires	12 000,00 €
Petits matériels, mobilier	16 000,00 €
Cautionnement	410,00 €
Capital Emprunts	47 528,58 €
TOTAL	252 254,00 €



- Terrains nus
- Œuvres et objet d'art
- Autre matériel et outillage
- Frais d'études, Concessions et droits similaires
- Cautionnement
- Installation de voirie
- Travaux divers bâtiments
- Equipements Pompiers
- Petits matériels, mobilier

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions	35 000,00 €
Opération ordre transfert (amortissement)	5 121,22 €
FCTVA - Taxe aménagement	6 000,00 €
Dépôts et cautionnement reçu	410,00 €
Virement de la section de fonctionnement	180 667,32 €
Solde d'exécution d'inv. Reporté	25 055,46 €
TOTAL	252 254,00 €



- Subventions
- FCTVA - Taxe aménagement
- Virement de la section de fonctionnement
- Opération ordre transfert (amortissement)
- Dépôts et cautionnement reçu
- Solde d'exécution d'inv. Reporté

IMPOT LOCAUX

Les principales recettes de la commune baissent de façon conséquente d'année en année. Le Conseil Municipal a décidé en date du 11 avril dernier, après avis favorable de la commission des finances, réunie le 04 avril 2023 de ne pas augmenter les taux communaux.

SÉCURITÉ DANS LE VILLAGE

Parce que le respect de la limitation de vitesse semble compliqué dans notre village, la sécurisation de la traversée du village reste une préoccupation importante.

NOUS DEVONS PROGRESSER

L'objectif est de réduire la vitesse des véhicules et sécuriser certaines intersections.

La commune a programmé des réunions avec la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) et la DDT (Direction Départementale des Territoires Haut-Rhin).

Il en est ressorti que c'est à la commune de proposer des solutions et les deux organismes nous conseillent vivement de passer par un bureau d'étude spécialisé.

La CEA mettra une chicane provisoire en place sur le RD18VII courant septembre.

ACTE DE VANDALISME



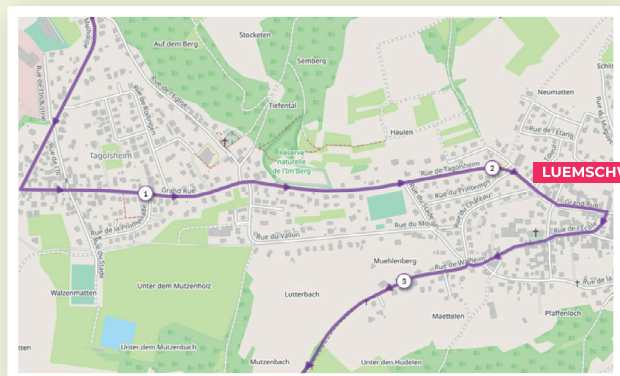
Suite à des actes de vandalisme dans la nuit du 13 au 14 mai 2023 et pour la sécurité de tous l'accès au : « **TERRAIN MULTISPORTS** » est **INTERDIT**.

La commune ne sera pas tenue responsable en cas d'accident.

TOUR ALSACE



**LE 29 JUILLET
PROCHAIN À
LUEMSCHWILLER !**



VIE CITOYENNE

RESPECT ET TOLÉRANCE, APPRENONS À BIEN VIVRE ENSEMBLE.



ELSSASPUTZ

Malgré un temps plus qu'incertain, et un report de date, quelques courageux ont participé à la demi-journée Elsassputz.

Un grand merci à eux !!

RAPPELS

Tous les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse dans le village ou dans les champs.

Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des voisins et éviter les aboiements de chiens.

Il y en a assez des crottes de chiens et des sachets contenant des crottes qui sont déposés un peu partout dans le village.

Soyez RESPONSABLES de vos animaux de compagnie !!!

Ou faut-il en arriver à sanctionner les responsables ?



Image par Nyoman Suartawan de Pixabay

PÉNURIE D'EAU

Sécheresse record, restriction d'eau, niveaux d'alerte, incendies... ont été les maîtres mots de l'été 2022.

Il ne vous a certainement pas échappé qu'il a fait chaud, très chaud dans toute la France et notre région n'a pas été épargnée. Les niveaux des nappes phréatiques sont inquiétants et malgré les récents orages, l'eau ruisselle et

peine à s'infiltrer lorsqu'elle tombe sur un sol très sec.

Il est du devoir de chacun de préserver notre ressource en eau, elle n'est pas illimitée, loin de là.

Chacun peut faire des économies et réduire sa consommation : prendre des douches à la place des bains, installer des chasses d'eau double flux et des réducteurs de pression sur les robinets ou réutiliser l'eau de pluie.



BRUITS de voisinage

**Tous responsables
Tous concernés**

La loi distingue trois types de bruits pouvant créer des nuisances sonores domestiques, provoqués par :

- **Les individus** (cris, déplacements, comportements désinvoltes, jeux d'enfants bruyants, etc)
- **Les objets** (outils de bricolage, travaux de jardinage, instrument de musique, pompe à chaleur, etc)
- **Les animaux** dont le maître est le seul responsable.

Si par sa durée, sa répétition, son intensité vous êtes gêné par un bruit de voisinage, tentez la solution amiable : Ne répondez pas au bruit par le bruit, envenimer la situation ne sert à rien.

Contactez le fauteur de bruit pour lui expliquer calmement et avec courtoisie votre gêne. Invitez-le à venir se rendre compte, par lui-même, des troubles qu'il cause.

Faisons-en sorte que les liens de voisinage soient un atout de convivialité et non une source de conflit.

BRICOLAGE / JARDINAGE

L'utilisation d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est interdite, les jours ouvrables :

- Avant 7 heures
- de 12h à 13h30
- Après 20h00
- les dimanches et les jours fériés



Si la situation ne s'améliore pas, des réglementations existent :

- Code de la Santé publique
- Code général des collectivités Territoriales
- Code pénal
- Arrêté préfectoral relatif aux bruits

RESTAURATION DU RETABLE

Afin de découvrir le Centre de Restauration et de suivre les premiers travaux, une délégation du Conseil Municipal et la Conservatrice de la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles) se sont déplacées à Vesoul le 16 Mars 2023.

Une deuxième réunion de chantier aura lieu à Vesoul au courant du mois de juin. Elle permettra de poser les premiers choix de restauration. Sur l'autel, à la place du retable, des photos d'actualité vous sont proposées. JJV



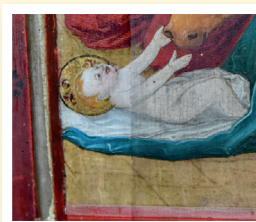
Janvier - Février 2023
Traitement des insectes xylophages par anoxie (manque d'oxygène). L'oeuvre est restée 1 mois dans cet emballage sous vide.



16/03/23 | 1^{ère} visite des élus au Centre de Restauration de Vesoul. **Discussion du protocole de rénovation autour des panneaux peints.**



Élément central sans la statue de la Vierge



Essai de nettoyage de l'encrassement séculier des panneaux peints

INFOS PRATIQUES



2 collecteurs de bouchons sont installés dans notre commune :

- ▶ **RUE D'ILLFURTH**
à côté des conteneurs de verre
- ▶ **RUE DE L'ÉCOLE**
dans le hall de la Mairie

COLLECTEURS DE BOUCHONS



L'association « bouchons et compagnie » collecte les bouchons en plastique pour les revendre à un recycleur afin de financer des équipements, des animations et divers projets au profit d'enfants malades.

Aujourd'hui, leur attention se porte sur les besoins des services de pédiatrie des hôpitaux de Mulhouse qui accueillent des enfants atteints de longues maladies telles que le cancer ou la leucémie.

1 tonne de bouchons = 180 € de revente

Plus d'infos : bouchonsetcompagnie.com

DÉCHETS VERTS

Déposez vos déchets **EN VRAC**, sans sac, sans aucun gravats, à des horaires convenables de manière à ne pas occasionner de nuisances sonores.

À déposer : Végétaux, issus de l'entretien des espaces verts et des jardins des usagers particuliers (tonte, taille, feuillage, plantes, branchages, souches...).

▶ HEIDWILLER

Rue de Dannemarie, à la sortie avant le rond-point

▶ ALTKIRCH

Rue Alfred Jedele

DATES DES BATTUES DE CHASSE 2023-2024

Samedi 11
et Dimanche 12
Novembre 2023

Samedi 25
et Dimanche 26
Novembre 2023

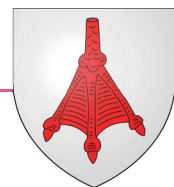
Samedi 16
et Dimanche 17
Décembre 2023

Samedi 13
et Dimanche 14
Janvier 2024

Samedi 27
et Dimanche 28
Janvier 2024



INFOS PRATIQUES



FONCTIONNEMENT DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Accueil en Mairie Horaires d'ouvertures :

Lundi de 16h à 18h - Mardi de 16h à 18h - Jeudi de 9h à 12h

En dehors de ces horaires, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous.

► **Téléphone** : 03.89.25.42.55

► **Mail** : mairie@luemschwiller.fr

► **Courrier** : 7 rue de l'Ecole

Ou déposez votre demande dans la boîte aux lettres devant la mairie.

Le secrétariat de Mairie sera fermé : du 31 juillet au 15 août 2023

En cas d'urgence, veuillez contacter : **Le Maire** : M. Germain GOEPFERT 03 89 25 54 36

Les Adjoints : Mme Sabine LITZLER 03 89 07 01 55 - M. Thierno GUEYE 03 89 08 44 89

M. Romuald BOYET 03 89 40 37 98

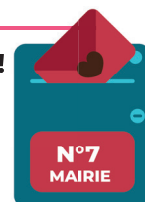
NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants sont priés de se déclarer en Mairie (inscription liste électorale, calendrier tri, ...)

IDENTIFICATION BOÎTE AUX LETTRES

Bien inscrire son numéro de rue et le nom de famille sur sa boîte à lettres c'est important !

Courriers de la poste, communications et distributions de la Commune, pour les recevoir **il est important que votre nom et le numéro de votre habitation/logement soient inscrits sur votre boîte aux lettres. Malaise, incident domestique, etc. en cas d'urgence, une boîte à lettres bien identifiée permet un accès plus rapide pour les secours.**



DÉCOUVREZ LE MÉTIER D'ASSISTANT MATERNEL



ASSISTANTS MATERNELS
Et pourquoi pas vous ?



Un métier unique...

- À forte dimension humaine
- Vous souhaitez travailler à votre domicile, accueillir des enfants et avoir un statut de salarié ?



Contactez le
Service Petite Enfance
Communauté de communes Sundgau
Relais Petite Enfance Sundgau
rpe@cc-sundgau.fr

plus d'infos sur
www.cc-sundgau.fr



NOUVELLE OBLIGATION DE DÉCLARATION POUR LES PROPRIÉTAIRES D'UN BIEN IMMOBILIER EN 2023

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023.

À partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « **Gérer mes biens immobiliers** » du site impots.gouv.fr. Les explications avec Service-Public.fr.

AIDES AU LOGEMENT

Pour aider les habitants de la commune, la page de toutes les aides aux logements 2023 (Achat, Location et Rénovation) a été mise à jour : <https://comparateur-ade.com/aides-au-logement>

AIDES BONUS VÉLO

Toutes les aides en fonction du vélo acheté sont disponibles sur cette page. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>



ROULONS PLUS PROPRE
Le plan climat en action

L'AGENDA *Luemschwiller*

- **27/05/2023** : **Matinée fleurissement, plantation**
- **02/06/2023** : **Sortie pédestre club Sans souci**
- **19/06/2023** : **Dons du sang à Tagolsheim**
- **25/06/2023** : **Grempeltournier - Association Sportive**
- **30/06/2023** : **Fête de l'école**
- **01/07/2023** : **Association loisirs - Soirée Années 1980**

Merci

BRAVO et MERCI aux différentes associations pour l'organisation de manifestations et de repas qui dynamisent le village et qui connaissent toujours un réel succès.

Les décorations de Noël et de Pâques installées par les particuliers et les associations embellissent notre village et sont très appréciées.



MERCI à la population d'œuvrer de sorte que les rues du village soient propres car la propreté constitue un élément essentiel de notre cadre de vie et rend notre village encore plus attrayant.